

Procès-verbal n° 1 de la séance du Conseil intercommunal du 27 septembre 2016

Présents : Voir liste de présences annexée
Présidence Jean-François Thuillard, Froideville
Secrétaire : Chantal Bovay
Lieu : Collège de la Combe - Cugy
Début : 18h00

Ordre du jour

1. Liste de présence, circulation
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2016.
3. Informations du Comité de direction
4. Budget 2017
5. Préavis no 1 – adoption des modifications des statuts de l'ASICE
6. Préavis no 2 – adoption du règlement de l'ASICE
7. Demande d'autorisation au CI pour la constitution d'une servitude
8. Informations du Directeur de notre établissement
9. Divers et propositions individuelles
10. Date de la prochaine séance du Conseil intercommunal

M. Jean-François Thuillard ouvre la séance à 18h00. L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

1. Liste de présence

La liste de présence est mise en circulation.

M. Albert Blaser de Froideville est excusé et son suppléant, M. Girod, est indisponible. M. Thierry Amy est remplacé par Mme Rais-Elmimouni. Mme Binggeli a eu un accrochage sur la route et sera en retard.

Jean-François Thuillard procède à l'assermentation de Christine Rais-Elmimouni.

2. Procès-verbal du 22 mars 2016

Le procès-verbal no 12 du 22 mars 2016 ne suscite aucune remarque et est accepté tel que présenté.

Laurent Gattlen demande où en est la prévision d'achat d'une parcelle par la commune de Cugy pour du parascolaire et autres. Jean-Pierre Sterchi lui répond que la commune a dû morceler la parcelle car elle n'avait pas assez de terrain pour compenser l'entier de la parcelle. Ce dossier est en bonne voie de réalisation.

3. Information du Comité de direction

Jean-Pierre Sterchi nous informe sur la composition du CoDir ainsi que la répartition des postes.

Katia Cruchon	vice-présidence, transports et PPLS
Seema Ney	bibliothèque, parascolaire hors UAPE, lien Ecole-EFAJE - UAPE
Pierre-Alain Witzig	responsable du bâtiment de la Combe, espaces extérieurs, mobilier scolaire, (piscine)
Jean-Pierre Sterchi	présidence, administration, finances, lien avec la commune de Cugy

Il relève, sur le plan du personnel, l'engagement de Mme Yesica Lopez au secrétariat de l'ASICE. Cette dernière reprend un 20% à notre secrétaire Mme Chantal Bovay. Il était essentiel d'avoir une deuxième personne qui connaisse le fonctionnement de l'ASICE.

Il nous donne également quelques renseignements sur le parascolaire :

Cantine Cugy : moyenne de 38 repas chauds dont un pic à 48 le jeudi. Il est envisagé de créer un espace pique-nique à l'étage de la Combe pour désengorger la cantine

Cantine Froideville :	moyenne de 22 repas avec un pic à 30 le jeudi
Morrens :	moyenne de 13 repas avec un pic à 15 les jeudis et vendredis
Bretigny :	moyenne de 7.5 repas avec un pic à 9 les mardis et jeudis

Avec l'UAPE il y a environ 250 élèves qui ne rentrent pas à leur domicile pour manger, soit le 25% de l'effectif total des élèves de l'Etablissement scolaire.

Ce printemps, l'UAPE de Cugy a informé la commune qu'elle ne pourrait pas accueillir les 6 P, voire les 5P, par manque de place. L'ASICE a mis en place une structure d'accueil sur midi pour ces élèves et une surveillante a été engagée.

Pour les parents qui souhaitaient également un accueil l'après-midi, ils ont pu s'adresser à la structure privée Biogym, soutenue par l'ASICE et la Commune de Cugy sur le plan des infrastructures nécessaires à développer leurs activités.

Il relève que la mise en œuvre de la LAJE en 2017, ne devrait pas poser de problème à nos 4 communes, sachant que le socle de base est déjà en place avec un accueil sur midi et un accueil sur l'après-midi pour les 1 à 4P (UAPE) et nous disposons même d'un accueil pour les matins.

Concernant les devoirs surveillés, les formulaires mis à disposition sur le site internet de l'école n'ont pas connu le succès escompté. Nous avons dû relancer les parents à travers l'agenda des élèves. Les demandes actuelles correspondent à celles des années précédentes.

Cugy	moyenne de 14 avec un pic à 19, 2 surveillantes gèrent ce site
Froideville	moyenne de 14 avec un pic à 17, 2 surveillantes également pour ce site
Bretigny	moyenne de 1,33 avec un pic à 2, 1 surveillante sur ce site
Morrens	moyenne de 2.66 avec un pic à 4 (nouvelles inscriptions, nous allons étudier la possibilité de rassembler les élèves de Bretigny avec ceux de Morrens ou vice-versa).

Pour la surveillance aux arrêts de bus sur nos 6 lieux d'enclassements, nous disposons de 16 surveillants.

Katia Cruchon nous informe sur les transports scolaires. Nous disposons actuellement de 3 bus (2 de 24 places et 1 de 31 places). Il y a un 4^{ème} bus, qui est un bus taxi privé, qui transporte les enfants qui se rendent à l'UAPE de Froideville depuis Morrens et Bretigny.

La rentrée 2016 s'est dans l'ensemble bien passée, mais il a fallu quelques ajustements. Il faut compter un mois pour constater tous les imprévus et organiser un horaire définitif pour l'année scolaire. Le nouvel horaire a été mis en place hier et il semble que tout se passe bien.

Elle nous rappelle qu'une cantine a été ouverte dans le collège de la Marionnaz à Morrens pour les enfants scolarisés sur ce site.

Seema Ney nous parle du projet de bibliothèque scolaire (accueil des élèves sur le temps d'école). Une séance réunissant la DGEO, le CoDir et la direction de l'établissement a eu lieu. Au vu du nombre d'élèves de l'établissement, le canton paierait un-e bibliothécaire à 85 % et un-e assistant-e (AID) à 35%. Le Comité se penche sur une ouverture éventuelle à midi pour le parascolaire. Le projet de contrat est en cours d'élaboration.

Pierre-Alain Witzig mentionne qu'il avait participé à la construction du collège de la Combe car il faisait partie du Conseil de l'ASICE. Il a trouvé un bâtiment en bon état mais il y a un problème avec les moteurs des stores qui lâchent les uns après les autres. Il relève que les salles de gym sont bien occupées.

4. Budget 2017

Jean-Pierre Sterchi souligne que le budget est assez semblable à celui de l'an passé. Il passe en revue les groupes de comptes et nous détaille les modifications par rapport à l'an passé. Il nous donne quelques renseignements sur les tarifs d'écologies pour les enfants de Montheron et de la Bérallaz. Le tarif pour les élèves lausannois est de 4'500.00/élève, selon la convention qui nous lie et de 1'300.00 pour les enfants de la Bérallaz selon tarif cantonal.

Jean-François Thuillard passe les comptes en revue.

Romain Bilancioni désire savoir pourquoi le montant sous « Bibliothèque » est à 0.00 CHF. Seema Ney lui répond qu'avec l'ouverture de la bibliothèque scolaire, les livres seront pris en charge par le canton, pour ce qui concerne la partie scolaire (littérature jeunesse, documentaires, tec.).

Laurent Gattlen se demande s'il y aura des frais liés à l'installation des caméras de vidéosurveillance. Un montant de 1'500.00 a été inclus dans le compte « contrats d'entretiens ».

Jean-François Thuillard soumet le budget au vote. Ce dernier est adopté à l'unanimité.

5. Préavis no 1 – adoption des modifications des statuts de l'ASICE

Jean-François Thuillard passe la parole à Marc Heuschkel rapporteur de la commission de gestion.

Ce dernier nous lit le rapport de la commission de gestion. Cette commission n'a aucune remarque à faire sur ce document. De plus, ce document a déjà été accepté par tous les Conseils communaux ou généraux de nos communes. Cette commission propose donc d'accepter ce préavis tel que présenté.

Comme ce document a effectivement déjà été accepté dans les Conseils des communes, Jean-François Thuillard propose de passer directement au vote.

Ces nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité.

6. Préavis no 2 – adoption du règlement de l'ASICE

Laurent Gattlen nous lit le rapport de la commission de gestion. La loi oblige l'ASICE à se doter d'un règlement. Ce document a été fait sur la base d'un règlement type et a été préavisé favorablement par le canton. La commission propose d'accepter ce règlement.

Notre président passe en revue le document page après page. Aucune remarque n'est formulée.

Ce règlement est accepté tel que présenté et à l'unanimité.

7. Demande d'autorisation au CI pour la constitution d'une servitude

Jean-Pierre Sterchi nous explique la raison de cette servitude. Lors de la construction du collège. L'alimentation de la fontaine de M. Cantoni n'a plus été la même. Il a fallu entreprendre des travaux pour améliorer l'écoulement de ce captage d'eau. Des chambres de captage ont été mises en place. Afin de rassurer le propriétaire la commune de Cugy s'engage à maintenir et à nettoyer les chambres afin que la fontaine continue à couler. En tant que propriétaire du bâtiment situé sur le terrain communal de Cugy, l'ASICE doit accepter cette servitude.

Jean-François Thuillard souligne que dans les communes pour ce genre de document la municipalité a reçu une délégation de compétence des Conseils communaux ou généraux afin ne pas être obligée de passer chaque fois devant les Conseils.

Cette servitude est acceptée à l'unanimité.

8. Informations du directeur de notre établissement

Jean-Michel Amiguet nous parle de la modification de la grille horaire à 5 périodes le matin et 2 l'après-midi mise en place dès la 7^{ème} année. Les élèves terminent tous l'école à 15h15. Les enseignants sont globalement satisfaits de cette mise en place, il en va de même pour les élèves. Lors de quatre réunions de parents, notre Directeur a pu demander aux parents ce qu'ils pensaient de cet horaire. Les parents sont satisfaits et le secrétariat n'a plus reçu de demandes de dérogation pour les activités hors scolaire.

Ce nouvel horaire impose une occupation presque complète des salles spéciales telles que sport, sciences, dessin, par exemple. Il est possible qu'à l'avenir l'application stricte du 5 – 2 ne soit pas possible sans utiliser des plages à midi ou après 15h15.

Il y a, pour cette année, 5 classes de 9èmes, 5 classes de 10èmes, et 4 classes de 11èmes. Il y a des effets de seuils dans certaines classes et il suffit de l'arrivée d'un ou deux élèves pour qu'on doive rouvrir une classe.

Notre Directeur regrette de n'avoir pas pu informer plus rapidement les parents sur la planification des horaires. Il souhaite arriver à une communication plus rapide pour l'an prochain.

Notre Directeur remercie le Comité de direction pour leurs disponibilités dans l'organisation du secteur scolaire.

Laurent Chappuis demande s'il n'y a pas eu de remarque sur le fait que les élèves doivent se lever de bonne heure. Le Directeur lui répond qu'il n'a eu aucune remarque sur ce point mais quelques parents lui ont demandé s'il y avait une possibilité de garde pour les enfants qui ont une demi-journée de congé. Notre Directeur leur a proposé de mettre en place une surveillance.

Laurent Chappuis souligne que des parents souhaitent qu'on arrête de tout le temps modifier les horaires.

Selon Jean-François Thuillard il y aura un changement avec la mise en place de la 33^{ème} période. Dès l'an prochain cette période sera mise en place pour les 9^{èmes}, ce qui aura pour effet de combler totalement les 33 périodes à disposition dans la semaine (4 jours à 7 périodes et 1 jour à 5 périodes).

9. Divers et propositions individuelles

Jean-Pierre Sterchi nous avise que le règlement demande une planification des investissements. Une planification a été étudiée par le Comité de direction. Pour les prochaines années, il faut prévoir une étude pour faire quelques travaux dans le collège de la Combe. En effet, avec la mise en place de la LEO, il faut plus de petites salles, il faudra donc certainement modifier l'espace de notre bâtiment. Il faut éventuellement étudier la mise en place de gazon synthétique sur le terrain de sport afin de permettre l'utilisation de ce dernier toute l'année. Il faut également songer à une pré-étude pour des infrastructures telles que piscine, cantines, etc.

Si à l'avenir on étend les constructions intercommunales, la décision sera bien entendu prise par le Conseil intercommunal ainsi que les différents Conseils communaux ou généraux mais une étude serait préparée par le CoDir afin de « lancer » la réflexion.

Jean-Paul Raemy demande pourquoi le coût d'une étude n'a pas été mis dans le budget. Il lui est répondu que le Comité de direction essaye de maintenir le coût de l'élève.

Laurent Chappuis espère que l'ASICE ne fasse pas exploser le budget avec la mise en place du parascolaire.

Jean-Pierre Sterchi lui répond qu'une manière de faire des économies serait que chaque commune ait un accueil parascolaire dans sa commune. En effet, cela éviterait déjà des frais de transport coûteux.

Laurent Chappuis avise que la commune de Bretigny a la possibilité d'acheter les modulaires qui sont installés sur leur commune jusqu'en été 2017. Si une commune ou l'ASICE est intéressée par cette reprise, il faut qu'elle contacte la municipalité de Bretigny.

Laurent Gattlen aimerait une liste des membres du Conseil intercommunal une fois que les statuts auront été validés par le canton et que les effectifs communaux seront complets.

10. Date de la prochaine séance du Conseil intercommunal

Jean-François Thuillard propose de fixer au 1^{er} février à 18h00 une séance pour l'assermentation des nouveaux délégués au Conseil intercommunal, pour autant que le canton ait validé nos statuts d'ici la fin de l'année.

Le 28 mars 2016 à 18h00 aura lieu la séance habituelle pour la validation des comptes 2016 et du rapport de gestion

La séance est levée à 19h20'.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président :



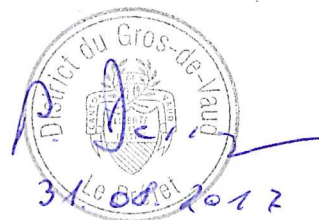
Jean-François Thuillard

La secrétaire :



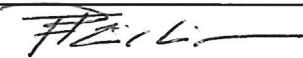
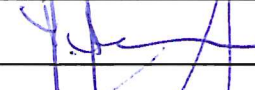
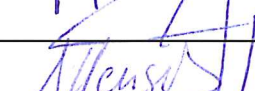
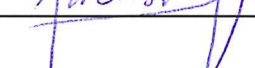
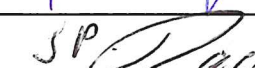
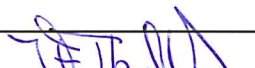
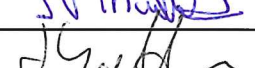
C. Bovay

Annexe : liste de présences

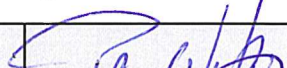
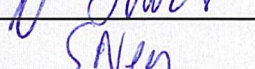


LISTE DE PRESENCE DU CONSEIL INETRCOMMUNAL DE L'ASICE 2016-2021

Conseil intercommunal

	Commune	Titre	Nom	Prénom	Lieu	Signature :
CI	Cugy	Monsieur	Amy	Thierry	1053 Cugy	EXCUSE
CI	Cugy	Monsieur	Flückiger	Philippe	1053 Cugy	
CI	Cugy	Monsieur	Bilancioni	Romain	1053 Cugy	
CI	Bretigny	Monsieur	Mooser	Markus	1053 Bretigny	
CI	Bretigny	Monsieur	Chappuis	Laurent	1053 Bretigny	
CI	Bretigny	Monsieur	Heuschkel	Marc	1053 Bretigny	
CI	Morrens	Monsieur	Beuchat	Didier	1054 Morrens	
CI	Morrens	Monsieur	Raemy	Jean-Paul	1054 Morrens	SP Raemy
CI	Morrens	Madame	Binggeli	Virginie	1054 Morrens	
CI	Froideville	Monsieur	Thuillard	Jean-François	1055 Froideville	
CI	Froideville	Monsieur	Gattlen	Laurent	1055 Froideville	
CI	Froideville	Monsieur	Blaser	Albert	1055 Froideville	Excuse

Cugy Madame RAIS CHRISTINE 1053 CUGY C.R 215
Comité de direction (ie remplace T. AMY)

CD	Froideville	Monsieur	Witzig	Pierre-Alain	1055 Froideville	
CD	Cugy	Monsieur	Sterchi	Jean-Pierre	1053 Cugy	
CD	Bretigny	Madame	Ney	Seema	1053 Bretigny	S Ney
CD	Morrens	Madame	Cruchon	Katia	1054 Morrens	

Invités

	Ecole	Monsieur	Amiguet	Jean-Michel	Directeur	
	CET	Madame	Joyet	Pascale	Présidente	

Suppléants

C.I.	Froideville		Girard			Excuse
C.I.						
C.I.						
C.I.						